

## États financiers consolidés

- 74 Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière
- 75 Rapport de l'auditeur indépendant
- 76 Comptes consolidés de résultat
- 77 États consolidés du résultat global
- 78 Bilans consolidés
- 79 États consolidés des variations des capitaux propres
- 80 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

### NOTES ANNEXES

- 81 Note 1 Information sur la Société
- 81 Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables
- 87 Note 3 Charges autres que les commissions
- 88 Note 4 Titres
- 89 Note 5 Prêts
- 90 Note 6 Titrisations
- 91 Note 7 Autres actifs
- 91 Note 8 Participation dans une société affiliée
- 92 Note 9 Commissions de vente différées
- 93 Note 10 Goodwill et immobilisations incorporelles
- 94 Note 11 Dépôts et certificats
- 95 Note 12 Autres passifs
- 95 Note 13 Avantages du personnel
- 99 Note 14 Impôt sur le résultat
- 100 Note 15 Dette à long terme
- 101 Note 16 Capital social
- 101 Note 17 Gestion du capital
- 102 Note 18 Paiements fondés sur des actions
- 104 Note 19 Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)
- 105 Note 20 Gestion des risques
- 110 Note 21 Instruments financiers dérivés
- 111 Note 22 Juste valeur des instruments financiers
- 114 Note 23 Bénéfice par action ordinaire
- 114 Note 24 Passifs éventuels, engagements et garanties
- 115 Note 25 Transactions entre parties liées
- 116 Note 26 Information sectorielle

## Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière

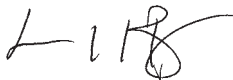
Les états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. ont été préparés par la direction, qui doit s'assurer de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité de l'information présentée. La direction est donc tenue de choisir des principes comptables appropriés, de porter des jugements et d'établir des estimations. Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. L'information financière présentée dans les autres sections de ce rapport annuel est conforme à celle qui est présentée dans les états financiers consolidés pour les périodes correspondantes.

La direction de la Société s'est dotée de systèmes de contrôles internes et d'autres procédés à l'appui en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que la totalité de l'actif sous le contrôle de l'entreprise est convenablement préservée. Ces contrôles et procédés à l'appui comprennent l'établissement de normes de qualité touchant l'engagement et la formation des employés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une définition précise des responsabilités et des exigences de rendement, et la communication aux employés des politiques et des directives de l'entreprise. Les contrôles internes font également l'objet de révisions et d'évaluations approfondies menées par l'auditeur interne et sont également soumis à l'examen minutieux des auditeurs externes.

La responsabilité ultime des états financiers consolidés incombe au conseil d'administration, qui s'en acquitte avec l'aide d'un comité d'audit formé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit revoit les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Il étudie également les recommandations de l'auditeur interne et des auditeurs externes en vue d'améliorer les contrôles internes et s'assure que la direction donne suite à ces recommandations. Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et les auditeurs externes afin de fixer la portée et le calendrier de leurs audits respectifs, d'étudier leurs conclusions et de s'assurer qu'ils se sont bien acquittés de leurs tâches.

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été audités par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., auditeurs indépendants nommés par les actionnaires, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada; par suite de cet audit, il a formulé son opinion dans le rapport des auditeurs aux actionnaires. Les auditeurs externes peuvent à leur gré rencontrer le comité d'audit afin de discuter de leurs conclusions.

*Le coprésident et chef de la direction,*



Murray J. Taylor

*Le coprésident et chef de la direction,*



Jeffrey R. Carney

*Le vice-président exécutif et  
chef des services financiers,*



Kevin E. Regan, FCA

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société financière IGM Inc., qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> janvier 2012, ainsi que les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société financière IGM Inc. aux 31 décembre 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> janvier 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables agréés

Le 14 février 2014

Winnipeg (Manitoba)

# Comptes consolidés de résultat

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	2013	2012
		DONNÉES RETRAITÉES (note 2)
<b>Produits</b>		
Honoraires de gestion	1 832 606 \$	1 766 348 \$
Honoraires d'administration	357 535	337 155
Honoraires de distribution	323 045	321 071
Produits tirés des placements nets et autres produits	83 009	80 611
Quote-part du résultat de la société affiliée (note 8)	93 827	71 971
	<b>2 690 022</b>	<b>2 577 156</b>
<b>Charges</b>		
Commissions	886 123	858 248
Charges autres que les commissions (note 3)	730 369	668 553
Charges d'intérêts	92 150	92 188
	<b>1 708 642</b>	<b>1 618 989</b>
Bénéfice avant impôt sur le résultat	981 380	958 167
Impôt sur le résultat (note 14)	210 626	190 504
<b>Bénéfice net</b>	<b>770 754</b>	<b>767 663</b>
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8 850	8 850
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>761 904 \$</b>	<b>758 813 \$</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (note 23)		
– de base	252 013	254 853
– dilué	252 474	255 277
Bénéfice par action (en dollars) (note 23)		
– de base	3,02 \$	2,98 \$
– dilué	3,02 \$	2,97 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

# États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012
		DONNÉES RETRAITÉES (note 2)
<b>Bénéfice net</b>	<b>770 754 \$</b>	<b>767 663 \$</b>
<b>Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt</b>		
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</b>		
Avantages du personnel		
Gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s, <i>déduction faite de l'impôt de (8 831) \$ et de 14 885 \$</i>	<b>23 882</b>	(40 239)
Participation dans une société affiliée – avantages du personnel et autres		
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de néant</i>	<b>9 904</b>	(6 348)
<b>Éléments qui pourraient être reclassés subséquentement en résultat net</b>		
Titres disponibles à la vente		
Profits (pertes) net(te)s latent(e)s, <i>déduction faite de l'impôt de (1 095) \$ et de (33) \$</i>	<b>3 042</b>	312
Reclassement des (profits) pertes réalisé(e)s en résultat net, <i>déduction faite de l'impôt de 1 290 \$ et de (201) \$</i>	<b>(3 585)</b>	327
	<b>(543)</b>	639
Participation dans une société affiliée et autres		
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de (923) \$ et de 49 \$</i>	<b>16 103</b>	(16 013)
	<b>49 346</b>	(61 961)
<b>Bénéfice global</b>	<b>820 100 \$</b>	<b>705 702 \$</b>

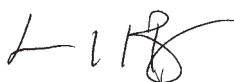
(Se reporter aux notes annexes.)

# Bilans consolidés

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>1<sup>er</sup> JANVIER 2012</b>
		DONNÉES RETRAITÉES <i>(note 2)</i>	DONNÉES RETRAITÉES <i>(note 2)</i>
<b>Actif</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>1 082 437 \$</b>	1 059 090 \$	1 052 423 \$
Titres <i>(note 4)</i>	<b>68 735</b>	280 484	298 732
Débiteurs et autres montants à recevoir	<b>367 532</b>	307 907	281 982
Impôt sur le résultat à recouvrer	<b>33 044</b>	42 280	27 796
Prêts <i>(note 5)</i>	<b>5 851 500</b>	4 922 169	4 085 929
Instruments financiers dérivés <i>(note 21)</i>	<b>57 351</b>	63 299	88 092
Autres actifs <i>(note 7)</i>	<b>35 411</b>	29 815	33 928
Participation dans une société affiliée <i>(note 8)</i>	<b>717 775</b>	600 386	598 465
Immobilisations	<b>121 435</b>	122 703	109 953
Commissions de vente différées <i>(note 9)</i>	<b>688 230</b>	696 229	750 763
Impôt sur le résultat différé <i>(note 14)</i>	<b>64 010</b>	77 105	57 892
Immobilisations incorporelles <i>(note 10)</i>	<b>1 136 850</b>	1 121 601	1 117 858
Goodwill <i>(note 10)</i>	<b>2 655 859</b>	2 638 954	2 640 523
	<b>12 880 169 \$</b>	11 962 022 \$	11 144 336 \$
<b>Passif</b>			
Créditeurs et charges à payer	<b>352 257 \$</b>	293 219 \$	300 094 \$
Impôt sur le résultat à payer	<b>33 099</b>	34 445	62 816
Pensions livrées sur titres <i>(note 4)</i>	<b>-</b>	225 445	227 280
Instruments financiers dérivés <i>(note 21)</i>	<b>35 476</b>	70 783	111 424
Dépôts et certificats <i>(note 11)</i>	<b>186 420</b>	163 194	150 716
Autres passifs <i>(note 12)</i>	<b>365 519</b>	399 529	353 118
Obligations à l'égard d'entités de titrisation <i>(note 6)</i>	<b>5 572 055</b>	4 700 871	3 827 339
Impôt sur le résultat différé <i>(note 14)</i>	<b>302 748</b>	309 543	308 564
Dette à long terme <i>(note 15)</i>	<b>1 325 000</b>	1 325 000	1 325 000
	<b>8 172 574</b>	7 522 029	6 666 351
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social			
Actions privilégiées perpétuelles	<b>150 000</b>	150 000	150 000
Actions ordinaires	<b>1 630 844</b>	1 572 573	1 578 270
Surplus d'apport	<b>32 627</b>	36 468	35 842
Bénéfices non distribués	<b>2 977 083</b>	2 813 257	2 784 217
Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	<b>(82 959)</b>	(132 305)	(70 344)
	<b>4 707 595</b>	4 439 993	4 477 985
	<b>12 880 169 \$</b>	11 962 022 \$	11 144 336 \$

*(Se reporter aux notes annexes.)*

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 14 février 2014.



Murray J. Taylor  
*Administrateur*



John McCallum  
*Administrateur*

# États consolidés des variations des capitaux propres

	CAPITAL SOCIAL			SURPLUS D'APPORT	BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU BÉNÉFICE GLOBAL (DE LA PERTE GLOBALE) (note 19)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES (note 16)	ACTIONS ORDINAIRES (note 16)					
<b>2013</b>							
<b>Solde au début</b>							
Données présentées antérieurement	150 000 \$	1 572 573 \$	36 468 \$	2 715 865 \$	(17 296) \$	4 457 610 \$	
Changement de méthode comptable (note 2)	-	-	-	97 392	(115 009)	(17 617)	
Données retraitées	150 000	1 572 573	36 468	2 813 257	(132 305)	4 439 993	
Bénéfice net	-	-	-	770 754	-	770 754	
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	49 346	49 346	
Total du bénéfice global (de la perte globale)	-	-	-	770 754	49 346	820 100	
Actions ordinaires							
Émises en vertu du régime d'options sur actions	-	66 714	-	-	-	66 714	
Rachetées aux fins d'annulation	-	(8 443)	-	-	-	(8 443)	
Options sur actions							
Charge de la période	-	-	5 428	-	-	5 428	
Exercées	-	-	(9 269)	-	-	(9 269)	
Dividendes sur actions							
privilégiées perpétuelles	-	-	-	(8 850)	-	(8 850)	
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	(541 995)	-	(541 995)	
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres (note 16)	-	-	-	(56 083)	-	(56 083)	
<b>Solde à la fin</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>1 630 844 \$</b>	<b>32 627 \$</b>	<b>2 977 083 \$</b>	<b>(82 959) \$</b>	<b>4 707 595 \$</b>	
<b>2012 (DONNÉES RETRAITÉES)(note 2)</b>							
<b>Solde au début</b>							
Données présentées antérieurement	150 000 \$	1 578 270 \$	35 842 \$	2 726 285 \$	(1 922) \$	4 488 475 \$	
Changement de méthode comptable (note 2)	-	-	-	57 932	(68 422)	(10 490)	
Données retraitées	150 000	1 578 270	35 842	2 784 217	(70 344)	4 477 985	
Bénéfice net	-	-	-	767 663	-	767 663	
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	(61 961)	(61 961)	
Total du bénéfice global (de la perte globale)	-	-	-	767 663	(61 961)	705 702	
Actions ordinaires							
Émises en vertu du régime d'options sur actions	-	27 401	-	-	-	27 401	
Rachetées aux fins d'annulation	-	(33 098)	-	-	-	(33 098)	
Options sur actions							
Charge de la période	-	-	4 784	-	-	4 784	
Exercées	-	-	(4 158)	-	-	(4 158)	
Dividendes sur actions							
privilégiées perpétuelles	-	-	-	(8 850)	-	(8 850)	
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	(546 497)	-	(546 497)	
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres (note 16)	-	-	-	(183 276)	-	(183 276)	
<b>Solde à la fin</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>1 572 573 \$</b>	<b>36 468 \$</b>	<b>2 813 257 \$</b>	<b>(132 305) \$</b>	<b>4 439 993 \$</b>	

(Se reporter aux notes annexes.)

# Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012
		DONNÉES RETRAITÉES (note 2)
<b>Activités opérationnelles</b>		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	981 380 \$	958 167 \$
Impôt sur le résultat payé	(204 347)	(236 663)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		
Amortissement des commissions de vente différées	245 080	266 149
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	32 253	33 521
Variation des actifs et passifs opérationnels et autres	(102 022)	(100 003)
	952 344	921 171
Commissions de vente différées versées	(237 081)	(211 615)
	715 263	709 556
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation nette des dépôts et des certificats	23 226	12 478
Diminution nette des obligations relatives aux actifs vendus en vertu de pensions livrées sur titres	(225 445)	(1 835)
Augmentation nette des obligations à l'égard d'entités de titrisation	872 526	873 465
Émission d'actions ordinaires	59 785	24 487
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(62 818)	(214 942)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés	(8 850)	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(541 880)	(548 954)
	116 544	135 849
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat de titres	(77 919)	(57 871)
Produit de la vente de titres	296 073	90 175
Augmentation nette des prêts	(923 940)	(825 431)
Ajouts aux immobilisations, montant net	(14 339)	(30 819)
Trésorerie nette affectée aux cessions (acquisitions) et aux ajouts aux immobilisations incorporelles	(38 661)	(14 792)
Participation dans une société affiliée (note 8)	(49 674)	-
	(808 460)	(838 738)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	23 347	6 667
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 059 090	1 052 423
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>1 082 437 \$</b>	<b>1 059 090 \$</b>
Trésorerie	88 802 \$	100 750 \$
Équivalents de trésorerie	993 635	958 340
	1 082 437 \$	1 059 090 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Intérêts et dividendes reçus	211 709 \$	201 397 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	198 170 \$	191 638 \$

(Se reporter aux notes annexes.)



# Notes annexes

31 DÉCEMBRE 2013 ET 2012 (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

## 1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en Bourse (TSX : IGM), constituée et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

La Société financière IGM Inc. est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie sont les principales filiales en propriété exclusive de la Société.

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). À moins d'avis contraire, les méthodes décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

### Utilisation du jugement, d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers en vertu des IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. Les principaux secteurs pour lesquels la direction a dû exercer son jugement comprennent l'établissement des actifs financiers qui doivent être décomptabilisés, l'évaluation du classement approprié pour les instruments financiers, y compris ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et l'établissement de l'existence d'une influence notable pour ce qui est de la participation de la Société dans une société affiliée. Les composantes clés de ces états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill, les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente différées, les provisions et les avantages du personnel. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Pour plus de détails sur les jugements et les estimations, se reporter au reste de la note 2 et aux notes 6, 8, 10, 13, 14 et 22.

### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités pertinentes de l'entité.

La participation de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La participation dans Lifeco était initialement inscrite au coût, et la valeur comptable est augmentée ou réduite afin de constater la quote-part revenant à la Société du bénéfice global et les dividendes reçus depuis la date d'acquisition.

### Changements de méthodes comptables

#### *IFRS 10, États financiers consolidés*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Société a adopté IFRS 10, qui présente un modèle de consolidation unique pour toutes les entités. Cette norme porte sur le contrôle, y compris les droits détenus par un investisseur quant aux rendements variables liés à sa participation dans l'entité émettrice et la capacité de l'investisseur d'influer sur ces rendements grâce au pouvoir qu'il exerce sur l'entité émettrice. Cette norme n'a pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société.

#### *IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Société a adopté IFRS 12, qui intègre dans une seule norme toutes les dispositions relatives aux informations à fournir en ce qui concerne les intérêts dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. Ces informations permettent d'évaluer la nature des intérêts d'une entité dans d'autres entités et les risques qui y sont liés, de même que l'incidence de ces intérêts sur les états financiers de l'entité. Des informations supplémentaires ont été ajoutées aux états financiers consolidés de la Société (notes 2, 4 et 8).

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Changements de méthodes comptables (suite)

#### *IFRS 13, Évaluation de la juste valeur*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Société a adopté IFRS 13, qui réunit dans une seule norme toutes les directives relatives à l'information à fournir et à l'évaluation de la juste valeur. La juste valeur se définit comme le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou versé lors du transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché. Cette norme n'a pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société, mais elle nécessite la présentation d'information supplémentaire relative à l'évaluation de la juste valeur (se reporter à la note 22). La norme a été appliquée de façon prospective.

#### *IAS 1, Présentation des états financiers*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Société a adopté les modifications à IAS 1 en ce qui concerne la présentation des autres éléments du résultat global. Ces modifications ont pour principal effet d'obliger les entités à regrouper les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global selon qu'ils pourraient être ou non reclassés ultérieurement en résultat net. La norme modifiée ne concerne que la présentation et n'a pas d'incidence sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société. Les modifications ont été appliquées de manière rétrospective.

#### *IAS 19, Avantages du personnel*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Société a adopté les changements à IAS 19, qui modifient les critères d'évaluation, de présentation et d'information à fournir applicables aux régimes à prestations définies. La norme a été appliquée de façon rétrospective et les données des bilans consolidés et des comptes de résultat et états du résultat global pour les périodes comparatives ont été retraitées. Les dispositions transitoires énoncées dans IAS 19 n'ont pas d'incidence sur les périodes à venir. Au nombre des changements apportés figure ce qui suit :

- Des changements dans la comptabilisation des coûts des services passés. Les coûts des services passés découlant des changements ou des réductions des régimes sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les changements ou les réductions sont survenus, sans égard à l'acquisition des droits.
- L'élimination du concept de rendement attendu des actifs. IAS 19 révisée exige le recours au taux d'actualisation plutôt qu'au rendement attendu des actifs pour déterminer la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite. L'élimination du concept de rendement attendu des actifs fait baisser le bénéfice net, et cette baisse est contrebalancée par une diminution des pertes actuarielles comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.
- L'élimination de la méthode du report (l'approche du corridor) lors de la comptabilisation des écarts actuariels en résultat net. Les écarts actuariels doivent être comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne sont pas reclassés en résultat net au cours de périodes ultérieures. Par le passé, la Société comptabilisait ses pertes actuarielles dans les autres éléments du résultat global et les bénéfices non distribués. Les écarts actuariels ne sont plus imputés directement aux bénéfices non distribués; ils sont plutôt comptabilisés dans le cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale). La Société a reclassé dans le cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) les pertes actuarielles auparavant constatées dans les bénéfices non distribués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Le tableau suivant illustre l'incidence du changement de méthode comptable sur le bénéfice global pour la période considérée et la période antérieure :

	2013	2012
Charges autres que les commissions		
Rendement attendu de l'actif des régimes	5 600 \$	3 482 \$
Coût des services passés	588	588
	<b>6 188</b>	4 070
Impôt sur le résultat	<b>(1 673)</b>	(1 100)
<b>Bénéfice net</b>	<b>(4 515)</b>	(2 970)
Autres éléments du résultat global		
Avantages du personnel, déduction faite de l'impôt	4 087	2 542
<b>Bénéfice global</b>	<b>(428)\$</b>	(428)\$
Bénéfice par action		
De base	<b>(0,02)\$</b>	(0,01)\$
Dilué	<b>(0,02)</b>	(0,01)

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Changements de méthodes comptables (suite)

Le tableau suivant illustre l'incidence du changement de méthode comptable sur les bilans consolidés :

	31 DÉCEMBRE 2013	31 DÉCEMBRE 2012	1 <sup>er</sup> JANVIER 2012
<b>Actif</b>			
Impôt sur le résultat différé	(1 288)\$	(1 504)\$	(1 719)\$
<b>Passif et capitaux propres</b>			
Autres passifs	(3 665)\$	(4 253)\$	(4 841)\$
Impôt sur le résultat différé	(292)	(348)	(403)
Bénéfices non distribués	71 261	95 572	55 761
Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(68 592)	(92 475)	(52 236)
	(1 288)\$	(1 504)\$	(1 719)\$

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») a aussi adopté les modifications à IAS 19 (se reporter à la note 8). L'application rétrospective de cette norme a fait baisser la participation dans une société affiliée de 20,7 M\$ au 31 décembre 2012 (14,0 M\$ au 1<sup>er</sup> janvier 2012) et a entraîné une diminution du cumul des autres éléments du bénéfice global de 22,5 M\$ (16,2 M\$ au 1<sup>er</sup> janvier 2012) et une augmentation des bénéfices non distribués de 1,8 M\$ (2,2 M\$ au 1<sup>er</sup> janvier 2012). L'incidence sur la quote-part du résultat de la société affiliée n'est pas importante pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### Comptabilisation des produits

Les honoraires de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement lorsque le service est fourni. Les honoraires d'administration sont également constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement lorsque le service est fourni. Les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont constatés à la date de transaction. Les honoraires de distribution relatifs aux opérations liées aux produits d'assurance et aux autres services financiers sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

### Instruments financiers

Tous les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes : disponibles à la vente, à la juste valeur par le biais du résultat net, ou prêts et créances. Le classement est établi en fonction des fins auxquelles les actifs financiers ont été acquis. La direction classe ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale. Les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont des actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou, lors de la comptabilisation initiale, sont désignés par la Société comme à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis afin d'être vendus à brève échéance. Les dérivés sont également considérés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils aient été désignés comme instruments de couverture. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Les actifs financiers disponibles à la vente sont des instruments financiers non dérivés qui sont classés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories.

Tous les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés, à l'exception des prêts et créances, lesquels sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers sont classés soit comme des passifs financiers évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, et sont comptabilisés à la juste valeur.

Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, ainsi que les montants des autres éléments du résultat global, incluant les profits et les pertes de change latents sur conversion liés à la participation de la Société dans sa société affiliée, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le cumul des autres éléments du résultat global fait partie des capitaux propres.

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

### Titres

Les titres, qui sont comptabilisés selon la date de transaction, sont classés soit comme disponibles à la vente, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les titres disponibles à la vente comprennent les titres de participation détenus comme placements à long terme, les placements dans des fonds d'investissement exclusifs et les titres à revenu fixe. Les profits et les pertes réalisés à la cession des titres disponibles à la vente, les dividendes déclarés, les produits d'intérêts, ainsi que l'amortissement d'escomptes ou de primes selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat. Les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont inscrits dans les comptes consolidés de résultat.

Les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus à des fins de transaction et comprennent les Obligations hypothécaires du Canada, les titres à revenu fixe, les titres de capitaux propres et les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes réalisés et latents, les dividendes déclarés ainsi que les produits d'intérêts sur ces titres sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

### Prêts

Les prêts sont classés comme détenus à des fins de transaction ou comme des prêts et créances, selon l'intention de la Société de vendre ces prêts dans un avenir proche.

Les prêts classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les comptes consolidés de résultat. Les prêts classés dans les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti, moins une provision pour créances douteuses. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts et sont constatés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'existe plus d'assurance raisonnable de recouvrer en totalité le capital et les intérêts aux dates prévues. Un prêt est également classé dans cette catégorie lorsque les intérêts ou le capital sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat, sauf dans les cas où la direction juge que l'on ne peut douter du recouvrement du capital et des intérêts.

La Société maintient une provision pour créances douteuses qui est considérée comme suffisante par la direction pour absorber toutes les pertes de crédit découlant de son portefeuille. Des provisions particulières sont constituées à la suite d'examen des prêts individuels. Une provision d'un autre type a été établie, appelée provision collective, qui vise certains secteurs plutôt que des prêts individuels. Cette provision est constituée lorsque la direction juge, à la suite d'une évaluation prudente, que des pertes sont survenues, mais qu'il n'est pas encore possible de déterminer quels prêts pourraient être touchés.

### Décomptabilisation

La Société conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés. Les profits et les pertes et les produits tirés des frais de service liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat. Les transactions relatives aux actifs financiers qui ne sont pas décomptabilisés sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanties.

### Commissions de vente différées

Les commissions versées à la vente de certains fonds d'investissement sont différées et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans. Les commissions versées à la vente de dépôts sont différées et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de cinq ans. Lorsqu'un client fait racheter des parts dans des fonds d'investissement assorties de frais d'acquisition reportés, ce client verse des frais de rachat, qui sont constatés par la Société à titre de produits. Tout actif lié aux commissions de vente différées non amorties constaté à la vente initiale de ces parts de fonds d'investissement est inscrit à titre de cession. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société a, entre autres, effectué le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées par rapport à sa valeur comptable.

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Immobilisations

Les immobilisations sont constatées au coût de 308,5 M\$ au 31 décembre 2013 (298,1 M\$ en 2012), moins l'amortissement cumulé de 187,1 M\$ (175,4 M\$ en 2012). Les immeubles, le mobilier et le matériel sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 17 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 10 à 50 ans pour les immeubles et leurs composants. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

### Goodwill et immobilisations incorporelles

La Société soumet la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie).

Les contrats de gestion de fonds d'investissement sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisque les droits contractuels relatifs à la gestion des actifs n'ont pas de durée déterminée.

Les appellations commerciales sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisqu'elles génèrent des produits au sein de l'ensemble des activités intégrées de gestion de l'actif de la Société et que cette dernière prévoit les utiliser dans un avenir prévisible.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de 20 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

### Avantages du personnel

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies accessibles aux employés admissibles. En vertu des IFRS, ces régimes constituent des parties liées. Les régimes à prestations définies offerts par la Société comprennent un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible aux employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, des hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des régimes de retraite. Le passif au titre des prestations constituées de la Société relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société définit la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

Si les prestations au titre du régime sont modifiées ou si le régime fait l'objet d'une restriction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts des services rendus de l'exercice, les coûts des services passés et les gains et les pertes sur réduction sont compris dans les charges autres que les commissions.

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat net.

Le passif au titre des prestations constituées représente le déficit lié aux régimes à prestations définies et est inclus dans les autres passifs.

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Paiements fondés sur des actions

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui se traduit par une hausse proportionnelle du surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistrés au surplus d'apport sont ajoutés au capital social.

La Société comptabilise un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris celles qui sont octroyées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement et du régime d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

### Provisions

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle pouvant faire l'objet d'une estimation fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.

### Impôt sur le résultat

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt sur le résultat, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent les incidences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale et les reports en avant de pertes fiscales. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des différences temporaires.

### Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation inclut l'effet dilutif potentiel des options sur actions en cours attribuées par la Société, tel qu'il a été déterminé par la méthode du rachat.

### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer le risque actions et le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre tous les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue aussi officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés.

Les instruments dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est désignée soit comme une couverture de flux de trésorerie, soit comme une couverture de juste valeur. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les Autres éléments du résultat global, qui sont reclassés dans les comptes consolidés de résultat lorsque l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Les variations de la juste valeur sont constatées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers dérivés (suite)

La Société conclut également des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Charges autres que les commissions des comptes consolidés de résultat.

Les dérivés continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, laquelle surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences propres à la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

### Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les bilans consolidés lorsque la Société possède le droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

### Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

### IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB travaille actuellement à l'élaboration d'IFRS 9, qui remplacera IAS 39, la norme actuelle qui concerne la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme comprend trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase devrait remplacer le modèle actuel des pertes subies à l'égard de la dépréciation d'actifs financiers par un modèle des pertes attendues.
- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

L'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sera évaluée au fur et à mesure que les phases du projet seront achevées. L'IASB devrait définir une date d'entrée en vigueur lorsque la norme sera presque achevée.

## 3. CHARGES AUTRES QUE LES COMMISSIONS

	2013	2012
Salaires et avantages du personnel	347 148 \$	320 043 \$
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	32 253	33 521
Charges locatives	52 954	50 745
Autres	298 014	264 244
	<b>730 369 \$</b>	<b>668 553 \$</b>

#### 4. TITRES

	2013		2012	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente :				
Fonds d'investissement exclusifs	3 444 \$	4 113 \$	23 406 \$	24 084 \$
Juste valeur par le biais du résultat net :				
Titres de capitaux propres	6 727	8 004	6 057	6 163
Fonds d'investissement exclusifs	54 147	56 618	24 091	24 747
Obligations hypothécaires du Canada	-	-	220 432	225 490
	60 874	64 622	250 580	256 400
	64 318 \$	68 735 \$	273 986 \$	280 484 \$

##### Disponibles à la vente

###### *Fonds d'investissement exclusifs*

La Société gère et offre des services et tire des honoraires de gestion et d'administration relatifs aux fonds d'investissement qui ne sont pas comptabilisés dans les bilans consolidés (actif géré des fonds d'investissement chiffré à 117,6 G\$ au 31 décembre 2013). Les investissements de la Société dans des fonds d'investissement exclusifs sont inclus dans les titres disponibles à la vente dans les bilans consolidés de la Société. Ces investissements sont généralement effectués à l'occasion du lancement d'un nouveau fonds, et sont vendus au fur et à mesure que des investisseurs tiers y souscrivent. Ce solde représente l'exposition maximale au risque de perte de la Société en ce qui a trait à ces investissements.

##### Juste valeur par le biais du résultat net

###### *Fonds d'investissement exclusifs*

Certains fonds d'investissement sont consolidés lorsque la Société estime qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Au 31 décembre 2013, les placements sous-jacents liés à ces fonds d'investissement consolidés étaient constitués principalement de trésorerie et de placements à court terme (17,7 M\$), de titres de capitaux propres (29,1 M\$) et de titres à revenu fixe (9,8 M\$). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

###### *Obligations hypothécaires du Canada*

Dans le cadre de ses activités de gestion du risque de taux d'intérêt liées à ses activités bancaires hypothécaires, la Société a acheté des Obligations hypothécaires du Canada, lesquelles ont par la suite été vendues en vertu de pensions livrées sur titres. Ces activités constituent des transactions de financement à court terme dans le cadre desquelles la Société vend des titres qu'elle détient déjà et s'engage simultanément à racheter les mêmes titres à un prix convenu à une date future déterminée.

Le 26 septembre 2013, la Société a vendu les Obligations hypothécaires du Canada pour un montant de 217,8 M\$ et a réglé l'obligation de racheter les titres de 218,6 M\$.

Les Obligations hypothécaires du Canada avaient une juste valeur de 225,5 M\$ au 31 décembre 2012, et l'obligation de racheter les titres, qui a été inscrite au coût amorti, avait une valeur comptable de 225,4 M\$. Les charges d'intérêts relatives à ces obligations sont constatées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les comptes consolidés de résultat.



## 5. PRÊTS

	ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE			TOTAL 2013	TOTAL 2012
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
<b>Prêts et créances</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	904 556 \$	4 619 998 \$	3 403 \$	5 527 957 \$	4 674 043 \$
Moins : provision collective				728	669
				5 527 229	4 673 374
<b>Détenus à des fins de transaction</b>				324 271	248 795
				5 851 500 \$	4 922 169 \$
La provision collective pour créances douteuses a varié comme suit :					
Solde au début				669 \$	793 \$
Recouvrements				(113)	(34)
Dotation à la provision pour créances douteuses				172	(90)
Solde à la fin				728 \$	669 \$

Au 31 décembre 2013, les prêts douteux totalisaient 1 846 \$ (963 \$ en 2012).

Les produits d'intérêts sur les prêts classés comme prêts et créances ont totalisé 153,9 M\$ (146,6 M\$ en 2012). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 110,0 M\$ (96,2 M\$ en 2012). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 16,9 M\$ (19,0 M\$ en 2012). Les autres profits et ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé 18,4 M\$ (10,0 M\$ en 2012). Ces montants ont été inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits. Les produits tirés des placements nets et autres produits comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les produits d'intérêts tirés des prêts hypothécaires détenus à des fins de transaction, les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

## 6. TITRISATIONS

La Société titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté un passif correspondant au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lequel est comptabilisé au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel la Société paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir un rendement des placements résultant du capital remboursé sur le prêt hypothécaire, est constatée dans les dérivés et avait une juste valeur négative de 16,2 M\$ au 31 décembre 2013 (56,2 M\$ au 31 décembre 2012).

Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a fourni des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiduciaires de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS	OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION	MONTANT NET
<b>2013</b>			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	3 802 648 \$	3 843 383 \$	(40 735)\$
PCAA commandité par des banques	1 688 936	1 728 672	(39 736)
Total	5 491 584 \$	5 572 055 \$	(80 471)\$
Juste valeur	5 659 082 \$	5 671 379 \$	(12 297)\$
<b>2012</b>			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	3 284 932 \$	3 312 273 \$	(27 341)\$
PCAA commandité par des banques	1 354 049	1 388 598	(34 549)
Total	4 638 981 \$	4 700 871 \$	(61 890)\$
Juste valeur	4 757 115 \$	4 786 705 \$	(29 590)\$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de capital reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## 7. AUTRES ACTIFS

	2013	2012
Charges différées et payées d'avance	32 279 \$	27 468 \$
Autres	3 132	2 347
	<b>35 411 \$</b>	29 815 \$

D'autres actifs totalisant 11,1 M\$ au 31 décembre 2013 (10,3 M\$ en 2012) devraient être réalisés d'ici un an.

## 8. PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

La participation dans une société affiliée correspond à la participation de la Société dans Lifeco. Lifeco est une société cotée en Bourse constituée et domiciliée au Canada. Elle est sous le contrôle de la Corporation Financière Power. Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Au 31 décembre 2013, la Société détenait 39 737 388 actions de Lifeco (37 787 388 en 2012), ce qui représentait une participation de 4,0 % (4,0 % en 2012). La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans Lifeco, puisqu'elle exerce une influence notable. L'influence notable tient à plusieurs éléments, notamment le contrôle commun exercé sur Lifeco par la Corporation Financière Power; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes; d'importantes opérations intersociétés et des ententes de services qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée dans les comptes consolidés de résultat.

	2013	2012
Solde au début		
Données présentées antérieurement	621 100 \$	612 480 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(20 714)	(14 015)
Données retraitées	600 386	598 465
Actions supplémentaires acquises	49 674	-
Quote-part du résultat	84 847	77 531
Quote-part de la variation de la provision liée à des litiges de la société affiliée	8 980	(5 560)
Dividendes reçus	(47 678)	(46 478)
Quote-part des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) et autres ajustements	21 566	(23 572)
Solde à la fin	<b>717 775 \$</b>	600 386 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin	<b>585 387 \$</b>	467 662 \$
Juste valeur à la fin	<b>1 301 399 \$</b>	918 611 \$

Au 31 décembre 2013, Lifeco détenait directement 9 200 000 actions de la Société.

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 décembre 2013, consulter les informations qu'elle a publiées.

Le 12 mars 2013, la Société a acheté 1 950 000 reçus de souscription de Lifeco, qui ont été inscrits au coût. Le 18 juillet 2013, l'acquisition d'Irish Life Group Limited a été conclue et les reçus de souscription de Lifeco ont été échangés contre 1 950 000 actions ordinaires de Lifeco pour un coût de 49,7 M\$. Par suite de cette transaction, la Société conserve sa participation actuelle de 4,0 % dans Lifeco.

## 9. COMMISSIONS DE VENTE DIFFÉRÉES

	2013	2012
Coût	<b>1 379 113 \$</b>	1 448 619 \$
Moins : amortissement cumulé	<b>(690 883)</b>	(752 390)
	<b>688 230 \$</b>	696 229 \$
Variation des commissions de vente différées :		
Solde au début	<b>696 229 \$</b>	750 763 \$
Variations attribuables à ce qui suit :		
Ventes de fonds d'investissement	<b>237 081</b>	211 615
Amortissement	<b>(245 080)</b>	(266 149)
	<b>(7 999)</b>	(54 534)
Solde à la fin	<b>688 230 \$</b>	696 229 \$

L'amortissement des commissions de vente différées comprend des cessions d'un montant de 35,1 M\$ (43,3 M\$ en 2012) liées aux activités de rachat, et il est comptabilisé au poste Commissions dans les comptes consolidés de résultat.

## 10. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les composantes du goodwill et des immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	À DURÉE DE VIE DÉTERMINÉE		À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE		TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	GOODWILL
	LOGICIELS	CONTRATS DE DISTRIBUTION ET AUTRES CONTRATS DE GESTION	CONTRATS DE GESTION DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	APPELLATIONS COMMERCIALES		
<b>2013</b>						
Coût	<b>115 636 \$</b>	<b>111 429 \$</b>	<b>740 559 \$</b>	<b>285 177 \$</b>	<b>1 252 801 \$</b>	<b>2 655 859 \$</b>
Moins : amortissement cumulé	<b>(66 818)</b>	<b>(49 133)</b>	-	-	<b>(115 951)</b>	-
	<b>48 818 \$</b>	<b>62 296 \$</b>	<b>740 559 \$</b>	<b>285 177 \$</b>	<b>1 136 850 \$</b>	<b>2 655 859 \$</b>
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	<b>28 082 \$</b>	<b>68 592 \$</b>	<b>739 750 \$</b>	<b>285 177 \$</b>	<b>1 121 601 \$</b>	<b>2 638 954 \$</b>
Ajouts	<b>27 146</b>	<b>1 613</b>	<b>809</b>	-	<b>29 568</b>	<b>16 905</b>
Cessions	-	<b>(545)</b>	-	-	<b>(545)</b>	-
Amortissement	<b>(6 410)</b>	<b>(7 364)</b>	-	-	<b>(13 774)</b>	-
Solde à la fin	<b>48 818 \$</b>	<b>62 296 \$</b>	<b>740 559 \$</b>	<b>285 177 \$</b>	<b>1 136 850 \$</b>	<b>2 655 859 \$</b>
<b>2012</b>						
Coût	88 490 \$	110 361 \$	739 750 \$	285 177 \$	1 223 778 \$	2 638 954 \$
Moins : amortissement cumulé	(60 408)	(41 769)	-	-	(102 177)	-
	28 082 \$	68 592 \$	739 750 \$	285 177 \$	1 121 601 \$	2 638 954 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	19 445 \$	73 486 \$	739 750 \$	285 177 \$	1 117 858 \$	2 640 523 \$
Ajouts	18 457	2 578	-	-	21 035	-
Cessions	(1 500)	(186)	-	-	(1 686)	(1 569)
Amortissement	(8 320)	(7 286)	-	-	(15 606)	-
Solde à la fin	28 082 \$	68 592 \$	739 750 \$	285 177 \$	1 121 601 \$	2 638 954 \$

Au quatrième trimestre de 2013, Investment Planning Counsel Inc., une filiale de la Société financière IGM Inc., a acquis les actions d'Independent Planning Group Inc. et de ses parties liées. Le prix d'achat a été attribué au goodwill et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée.

## 10. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée constitués de contrats de gestion de fonds d'investissement et d'appellations commerciales sont attribués à chacune des unités génératrices de trésorerie, comme l'illustre le tableau suivant.

	2013		2012	
	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE
Groupe Investors	1 347 781 \$	- \$	1 347 781 \$	- \$
Mackenzie	1 168 580	1 002 681	1 168 580	1 002 681
Autres	139 498	23 055	122 593	22 246
<b>Total</b>	<b>2 655 859 \$</b>	<b>1 025 736 \$</b>	<b>2 638 954 \$</b>	<b>1 024 927 \$</b>

La Société réalise un test pour voir si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une perte de valeur en évaluant leur juste valeur au moyen de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie de la Société est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de la vente. La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en Bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits, ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur représentent les données de niveau 2.

La juste valeur, déduction faite des coûts de la vente des unités génératrices de trésorerie de la Société, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

## 11. DÉPÔTS ET CERTIFICATS

Les dépôts et certificats sont classés dans les autres passifs financiers évalués au coût amorti.

Les actifs figurant dans les bilans consolidés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et les débiteurs et autres montants à recevoir totalisant 186,4 M\$ (163,2 M\$ en 2012), liés aux dépôts et aux certificats.

	À VUE	ÉCHÉANCE			TOTAL 2013	TOTAL 2012
		1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Dépôts	160 947 \$	9 509 \$	9 166 \$	3 038 \$	182 660 \$	159 169 \$
Certificats	-	347	1 890	1 523	3 760	4 025
	<b>160 947 \$</b>	<b>9 856 \$</b>	<b>11 056 \$</b>	<b>4 561 \$</b>	<b>186 420 \$</b>	<b>163 194 \$</b>

## 12. AUTRES PASSIFS

	2013	2012
Dividendes à payer	137 824 \$	137 709 \$
Intérêts à payer	21 388	20 664
Passif au titre des prestations constituées (note 13)	135 111	181 377
Provisions	37 331	40 573
Autres	33 865	19 206
	<b>365 519 \$</b>	<b>399 529 \$</b>

La Société constitue des provisions au titre de la restructuration relativement aux acquisitions et aux dessaisissements d'entreprises et à d'autres éléments, ainsi que d'autres provisions dans le cours normal de ses activités. En 2013, les changements apportés aux provisions comprenaient des estimations supplémentaires de 6,7 M\$ et des paiements de 9,9 M\$.

D'autres passifs totalisant 197,7 M\$ au 31 décembre 2013 (184,9 M\$ en 2012) devraient être réglés d'ici un an.

## 13. AVANTAGES DU PERSONNEL

### Régimes à prestations définies

La Société offre plusieurs régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, le régime de retraite à prestations définies a cessé d'être offert; seuls les employés embauchés avant le 1<sup>er</sup> juillet 2012 peuvent y participer. La Société a créé un régime de retraite enregistré à cotisations définies à l'intention des employés admissibles embauchés après le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Le régime de retraite à prestations définies est une fiducie distincte, juridiquement séparée de la Société. Le régime de retraite à prestations définies est enregistré en vertu de la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* (la « Loi ») et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR »). Comme l'exige la Loi, le régime de retraite à prestations définies est dirigé par un comité de retraite, composé d'employés actifs et à la retraite. Le comité de retraite assume certaines responsabilités décrites dans la Loi, mais peut déléguer certaines activités à la Société. La LIR régit la capacité de l'employeur à verser des cotisations et établit des paramètres que le régime doit respecter en ce qui a trait aux placements en biens étrangers.

Le régime de retraite à prestations définies prévoit des prestations de retraite pour la durée de la vie en fonction des années de service et du salaire moyen en fin de carrière pour tous les employés admissibles, selon les limites établies par la LIR. Des prestations en cas de décès sont versées au décès d'un membre actif ou à la retraite.

Les employés qui ne sont pas des cadres supérieurs doivent verser des cotisations annuelles correspondant à un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à concurrence d'un plafond défini.

Une évaluation actuarielle du régime de retraite à prestations définies enregistré est effectuée à des fins de capitalisation. La plus récente évaluation a été faite au 31 décembre 2012 et la prochaine évaluation requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2013.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2012, a été produite. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 106,3 M\$, comparativement à l'excédent de solvabilité constaté lors de la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2009. Le déficit de solvabilité résulte principalement de la baisse des taux d'intérêt et devra être remboursé sur cinq ans. En 2013, la Société a versé des cotisations de 36,1 M\$ (néant en 2012). La Société prévoit verser des cotisations d'environ 20,0 M\$ en 2014. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les exigences en matière de capitalisation après 2014 pourraient connaître d'importantes variations et seront établies en fonction des évaluations actuarielles futures.

Le RRSD est un régime de retraite à prestations définies non enregistré et non contributif, qui offre des avantages supplémentaires à certains hauts dirigeants retraités.

### 13. AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

#### Régimes à prestations définies (suite)

Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est un régime non contributif qui fournit aux employés admissibles le remboursement de leurs frais médicaux ou un montant fixe par année, afin de couvrir les frais médicaux au cours de leur retraite.

Le RRSD et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont administrés par la Société, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels tels que le risque de mortalité, qui correspond à l'espérance de vie et influe sur le calcul des obligations; le risque de taux d'intérêt, qui a une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations et le rendement réel de l'actif des régimes; le risque lié au salaire, puisque les augmentations de salaire estimatives servent au calcul des obligations; et le risque d'investissement, puisque la nature des placements influe sur le rendement réel de l'actif des régimes. Un suivi régulier des régimes, des règlements applicables et de divers autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société permet d'assurer la gestion de l'exposition à ces risques.

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	2013			2012		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
<b>Juste valeur des actifs du régime</b>						
Solde au début	213 919 \$	- \$	- \$	207 146 \$	- \$	- \$
Cotisations des employés	3 588	-	-	3 535	-	-
Cotisations de l'employeur	36 091	-	-	-	-	-
Prestations versées	(9 658)	-	-	(9 459)	-	-
Produits d'intérêts	9 781	-	-	10 959	-	-
Réévaluations :						
– Rendement des actifs du régime	22 229	-	-	1 738	-	-
Solde à la fin	275 950	-	-	213 919	-	-
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>						
Solde au début	306 457	46 880	41 959	240 875	41 969	34 566
Prestations versées	(9 658)	(1 447)	(1 561)	(9 459)	(1 482)	(1 397)
Coût des services rendus de l'exercice	15 721	1 369	1 081	10 999	1 276	1 024
Cotisations des employés	3 588	-	-	3 535	-	-
Charges d'intérêts	13 498	1 984	1 675	12 767	2 079	1 683
Réévaluation :						
Écarts actuariels						
– Hypothèses démographiques	13 405	1 067	4 964	-	(1 180)	(2 674)
– Ajustements liés aux résultats techniques	15 767	978	(656)	-	-	3 312
– Hypothèses financières	(39 088)	(3 725)	(3 197)	47 740	4 218	5 445
Solde à la fin	319 690	47 106	44 265	306 457	46 880	41 959
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>						
	43 740 \$	47 106 \$	44 265 \$	92 538 \$	46 880 \$	41 959 \$



### 13. AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

#### Régimes à prestations définies (suite)

Hypothèses actuarielles importantes utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations définies :

	2013			2012		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Taux d'actualisation	5,05 %	4,70 %-5,15 %	4,70 %	4,45 %	4,15 %-4,60 %	4,10 %
Taux de croissance de la rémunération	3,90 %	3,75 %	s.o.	4,36 %	4,36 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé <sup>1</sup>	s.o.	s.o.	5,98 %	s.o.	s.o.	6,18 %
Taux de mortalité à 65 ans pour les retraités actuels	23,1 ans	23,1 ans	23,1 ans	21,8 ans	21,8 ans	21,8 ans

1. Tend vers 4,50 % en 2029 et reste à un taux identique par la suite.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite à la fin de la période de présentation de l'information financière est de 18,7 années (17,5 années en 2012).

Charge au titre des avantages :

	2013			2012		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Coût des services rendus de l'exercice	15 721 \$	1 369 \$	1 081 \$	10 999 \$	1 276 \$	1 024 \$
Coûts financiers nets	3 717	1 984	1 675	1 808	2 079	1 683
	19 438 \$	3 353 \$	2 756 \$	12 807 \$	3 355 \$	2 707 \$

### 13. AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

#### Régimes à prestations définies (suite)

Analyse de sensibilité :

Le calcul du passif au titre des prestations constituées et de la charge connexe au titre des avantages du personnel est sensible aux hypothèses actuarielles importantes. Le tableau suivant présente l'analyse de sensibilité.

2013	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE
<b>Régime de retraite à prestations définies</b>		
Taux d'actualisation ( $\pm 0,25$ %)		
Hausse	(13 821)\$	(1 134)\$
Baisse	14 761	1 150
Taux de croissance de la rémunération ( $\pm 0,25$ %)		
Hausse	4 679	447
Baisse	(4 597)	(322)
Mortalité		
Augmentation de un an	7 251	756
<b>RRSD</b>		
Taux d'actualisation ( $\pm 0,25$ %)		
Hausse	(1 477)	1
Baisse	1 550	(3)
Taux de croissance de la rémunération ( $\pm 0,25$ %)		
Hausse	210	32
Baisse	(207)	(31)
Mortalité		
Augmentation de un an	982	65
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>		
Taux d'actualisation ( $\pm 0,25$ %)		
Hausse	(1 229)	16
Baisse	1 288	(18)
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ( $\pm 1,00$ %)		
Hausse	2 484	97
Baisse	(2 108)	(80)
Mortalité		
Augmentation de un an	1 532	82

Les analyses de sensibilité se fondent sur la variation d'une hypothèse, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, un tel scénario est improbable, puisqu'il peut exister des corrélations entre les variations de certaines hypothèses.

### 13. AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

#### Régimes à prestations définies (suite)

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	2013	2012
Titres de capitaux propres	64,4 %	60,0 %
Titres à revenu fixe	32,8	38,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,8	1,4
	100,0 %	100,0 %

Le régime adhère aux dispositions de son énoncé sur les politiques et procédures en matière de placement, qui comprend les objectifs du régime en matière de placement, les lignes directrices relatives à la répartition de l'actif ainsi que les limites de placement pour chaque catégorie d'actif. L'actif du régime est investi dans des fonds d'investissement exclusifs, à l'exception de la trésorerie en dépôt auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

#### Régimes de retraite à cotisations définies

La Société offre plusieurs régimes de retraite à cotisations définies à ses employés admissibles. La charge comptabilisée dans les charges autres que les commissions totalise 0,9 M\$ (0,6 M\$ en 2012).

#### Régime d'épargne-retraite (RER) collectif

La Société offre un RER collectif à ses employés admissibles. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et se sont chiffrées à 6,1 M\$ (5,9 M\$ en 2012).

### 14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat :

	2013	2012
<b>Impôt sur le résultat constaté en résultat net</b>		
Impôt exigible		
Impôt sur le résultat de l'exercice considéré	220 492 \$	232 690 \$
Ajustements au titre des exercices antérieurs	(8 361)	(38 893)
	212 131	193 797
Impôt différé	(1 505)	(3 293)
	210 626 \$	190 504 \$
<b>Économie d'impôt sur le résultat différé dans les bénéfices non distribués</b>	<b>8 831 \$</b>	<b>(14 885) \$</b>

Taux d'imposition effectif :

	2013	2012
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,57 %	26,53 %
Incidence des éléments suivants :		
Quote-part du résultat de la société affiliée (note 8)	(2,32)	(2,17)
Consolidation des pertes fiscales (note 25)	(2,06)	(2,09)
Autres éléments	(0,48)	(0,67)
Réduction de l'estimation relative à certaines déclarations de revenus	-	(2,55)
Variations des taux de l'impôt sur le résultat différé lié aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée	-	0,67
Quote-part de la provision de la société affiliée (note 8)	(0,25)	0,16
Taux d'imposition effectif	21,46 %	19,88 %

La réduction précédemment adoptée du taux d'imposition des sociétés en Ontario, qui aurait fait passer ce taux de 11,5 % à 11 % au 1<sup>er</sup> juillet 2012, a été annulée le 20 juin 2012, ce qui a entraîné une hausse du taux d'imposition pour 2012.

## 14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

### Impôt sur le résultat différé

Sources d'impôt sur le résultat différé :

	2013	2012
Actifs d'impôt différé		
Passif au titre des prestations constituées	36 458 \$	48 949 \$
Reports en avant de pertes	20 189	20 943
Autres	42 324	35 968
	98 971	105 860
Passifs d'impôt différé		
Commissions de vente différées	183 819	185 673
Immobilisations incorporelles	143 302	142 789
Autres	10 588	9 836
	337 709	338 298
	238 738 \$	232 438 \$

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans les bilans consolidés de la façon suivante :

	2013	2012
Actifs d'impôt différé	64 010 \$	77 105 \$
Passifs d'impôt différé	302 748	309 543
	238 738 \$	232 438 \$

## 15. DETTE À LONG TERME

ÉCHÉANCE	TAUX	SÉRIE	2013	2012
7 mars 2018	6,58 %	2003	150 000 \$	150 000 \$
8 avril 2019	7,35 %	2009	375 000	375 000
13 décembre 2027	6,65 %	1997	125 000	125 000
9 mai 2031	7,45 %	2001	150 000	150 000
31 décembre 2032	7,00 %	2002	175 000	175 000
7 mars 2033	7,11 %	2003	150 000	150 000
10 décembre 2040	6,00 %	2010	200 000	200 000
			1 325 000 \$	1 325 000 \$

La dette à long terme comprend les débentures non garanties qui sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée dans les autres passifs financiers et est comptabilisée au coût amorti.

Les charges d'intérêts liées à la dette à long terme se sont chiffrées à 92,2 M\$ (92,2 M\$ en 2012).

## 16. CAPITAL SOCIAL

### Autorisé

- En nombre illimité :
  - Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série
  - Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série
  - Actions de catégorie 1, sans droit de vote
  - Actions ordinaires, sans valeur nominale

### Émis et en circulation

	2013		2012	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées de premier rang, série B	6 000 000	150 000 \$	6 000 000	150 000 \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	252 098 907	1 572 573 \$	256 658 488	1 578 270 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 18)	1 547 260	66 714	788 319	27 401
Rachetées aux fins d'annulation	(1 336 400)	(8 443)	(5 347 900)	(33 098)
Solde à la fin	252 309 767	1 630 844 \$	252 098 907	1 572 573 \$

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En 2013, 1 336 400 actions (5 347 900 actions en 2012) ont été rachetées au coût de 62,8 M\$ (214,9 M\$ en 2012). Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Le 12 avril 2013, la Société a entrepris une offre publique de rachat, en vigueur pour une année, dans le cours normal de ses activités. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 12,6 millions de ses actions ordinaires en circulation, soit 5 % de celles-ci, au 31 mars 2013. Le 12 avril 2012, la Société a entrepris une offre publique de rachat, en vigueur pour une année, dans le cours normal de ses activités. En vertu de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 12,8 millions de ses actions ordinaires en circulation, soit 5 % de celles-ci, au 31 mars 2012.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

## 17. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités opérationnelles continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences réglementaires en matière de capital comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences réglementaires relatives au capital.

## 17. GESTION DU CAPITAL (suite)

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 1 325,0 M\$ au 31 décembre 2013, soit le même montant qu'au 31 décembre 2012. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Les actions privilégiées perpétuelles, chiffrées à 150 M\$ au 31 décembre 2013, demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2012.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Société a acheté 1 336 400 actions ordinaires au coût de 62,8 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (se reporter à la note 16). La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 12 avril 2013 visant jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et à d'autres fins de gestion du capital. Les autres activités en 2013 comprennent la déclaration de dividendes de 8,9 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 1,475 \$ par action, et de 542,0 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,15 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

## 18. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### Régime d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n'étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date de l'attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé ou au rendement, établies à la date de l'attribution. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Une tranche des options en cours peut être exercée seulement lorsque certains objectifs de rendement ont été atteints. Au 31 décembre 2013, 10 115 362 actions ordinaires (11 662 622 en 2012) étaient réservées aux fins d'émission en vertu du régime.

Au cours de 2013, la Société a attribué 1 385 195 options à des salariés (1 120 855 en 2012). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 a été estimée à 5,06 \$ l'option (5,23 \$ en 2012) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de l'action était de 45,56 \$. Les hypothèses utilisées par le modèle d'évaluation des options comprennent ce qui suit :

	2013	2012
Prix d'exercice	45,51 \$	45,63 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,75 %	1,80 %
Durée de vie attendue des options	6 ans	6 ans
Volatilité attendue	22,00 %	22,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	4,73 %	4,71 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur six années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Des options sur actions ont été exercées régulièrement tout au long de 2013, et le prix d'exercice moyen s'est établi à 47,53 \$ en 2013.

## 18. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

### Régime d'options sur actions (suite)

La Société a constaté une charge de rémunération de 5,4 M\$ liée à son régime d'options sur actions (4,8 M\$ en 2012).

	2013		2012	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
Solde au début	8 115 461	41,45 \$	8 414 392	39,64 \$
Attribuées	1 385 195	45,51	1 120 855	45,63
Exercées	(1 547 260)	37,13	(788 319)	29,48
Frappées d'extinction	(510 397)	44,85	(631 467)	39,66
Solde à la fin	7 442 999	42,87 \$	8 115 461	41,45 \$
Pouvant être exercées à la fin	2 943 693	42,50 \$	3 570 846	40,34 \$

Options en cours au 31 décembre 2013	DATE	PRIX	OPTIONS	OPTIONS
	D'ÉCHÉANCE	D'EXERCICE (\$)	EN COURS	POUVANT ÊTRE EXERCÉES
	2014	33,52 - 35,77	274 923	77 917
	2015	37,09 - 37,78	527 346	527 346
	2016	46,68	296 870	296 870
	2017	50,60 - 50,92	936 239	563 010
	2018	42,09 - 44,60	618 943	317 581
	2019	26,67 - 44,00	861 681	293 249
	2020	40,45 - 42,82	850 825	441 311
	2021	42,49 - 46,72	741 951	243 439
	2022	45,56 - 47,23	1 025 586	156 270
	2023	44,73 - 47,26	1 308 635	26 700
			7 442 999	2 943 693

### Régime d'unités d'actions liées au rendement

La Société s'est dotée d'un régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de certains employés admissibles en vue de les maintenir en poste et d'harmoniser encore davantage les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. En vertu du régime, les unités d'actions liées au rendement sont attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps et au rendement. La valeur de chaque unité d'action liée au rendement se fonde sur le cours des actions ordinaires de la Société. Les unités d'actions liées au rendement sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, certains employés peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions différées supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur de telles unités à la date de versement des dividendes. La Société a constaté une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 13,8 M\$ en 2013 (5,2 M\$ en 2012) et un passif de 19,5 M\$ au 31 décembre 2013 (7,4 M\$ en 2012).

### Régimes d'achat d'actions

En vertu des régimes d'achat d'actions de la Société, les employés et les conseillers en planification financière admissibles peuvent choisir chaque année qu'un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu'à concurrence d'un plafond préétabli, afin d'acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Les droits aux actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquis après une période maximale de trois ans suivant la date de l'achat. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et se sont chiffrées à 10,5 M\$ (10,7 M\$ en 2012).

## 18. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

### Régime d'unités d'actions différées

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil sous forme d'unités d'actions différées et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil en espèces ou en unités d'actions différées. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir certains de leurs honoraires sous forme d'une combinaison d'unités d'actions différées et d'espèces. Le nombre d'unités d'actions différées attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'une unité d'action différée »). L'administrateur qui choisit de recevoir des unités d'actions différées recevra d'autres unités à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur d'une telle unité à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées, et seront acquittées au moyen de versements en espèces, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Au 31 décembre 2013, la juste valeur des unités d'actions différées en cours était de 20,6 M\$ (14,5 M\$ en 2012). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime d'unités d'actions différées et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime d'unités d'actions différées, est comptabilisé au poste Charges autres que les commissions dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

## 19. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU BÉNÉFICE GLOBAL (DE LA PERTE GLOBALE)

	AVANTAGES DE PERSONNEL	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE ET AUTRES	TOTAL
<b>2013</b>				
Solde au début				
Données présentées antérieurement	- \$	963 \$	(18 259)\$	(17 296)\$
Changement de méthode comptable (note 2)	(92 475)	-	(22 534)	(115 009)
Données retraitées	(92 475)	963	(40 793)	(132 305)
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	23 882	(543)	26 007	49 346
Solde à la fin	(68 593)\$	420 \$	(14 786)\$	(82 959)\$
<b>2012</b>				
Solde au début				
Données présentées antérieurement	- \$	324 \$	(2 246)\$	(1 922)\$
Changement de méthode comptable (note 2)	(52 236)	-	(16 186)	(68 422)
Données retraitées	(52 236)	324	(18 432)	(70 344)
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(40 239)	639	(22 361)	(61 961)
Solde à la fin	(92 475)\$	963 \$	(40 793)\$	(132 305)\$

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.



## 20. GESTION DES RISQUES

La Société gère activement ses risques de liquidité, de crédit et de marché.

### Risque de liquidité et de financement lié aux instruments financiers

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent : le contrôle à l'égard des processus de gestion des liquidités; la simulation de crise sous divers scénarios opérationnels; et la supervision de la gestion des liquidités par les comités du conseil d'administration.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds d'investissement constitue une exigence clé en matière de liquidités pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds d'investissement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie opérationnels.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires. Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus aux parties suivantes ou titrisés :

- le Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et le Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors;
- des tiers, incluant la SCHL ou des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes;
- des investisseurs institutionnels, grâce à des placements privés.

Certaines filiales de la Société sont autorisées à titre d'émettrices de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») et sont autorisées à titre de vendeuses dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »). Ce statut d'émetteur et de vendeur procure à la Société des sources de financement additionnelles pour les prêts hypothécaires résidentiels. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation, lesquelles sont susceptibles de changer. Les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires est fonction de la conjoncture, qui est sujette à changement.

Les obligations contractuelles de la Société sont les suivantes :

Au 31 décembre 2013 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	- \$	11,0 \$	24,5 \$	- \$	35,5 \$
Dépôts et certificats	160,9	9,8	11,1	4,6	186,4
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	890,5	4 648,7	32,9	5 572,1
Dettes à long terme	-	-	150,0	1 175,0	1 325,0
Contrats de location simple <sup>1</sup>	-	53,5	147,3	65,4	266,2
Capitalisation des régimes de retraite <sup>2</sup>	-	20,0	-	-	20,0
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>160,9 \$</b>	<b>984,8 \$</b>	<b>4 981,6 \$</b>	<b>1 277,9 \$</b>	<b>7 405,2 \$</b>

1. Comprend les locaux pour bureaux et le matériel utilisés dans le cours normal des activités.

Les paiements au titre des contrats de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.

2. Les exigences liées au financement des régimes de retraite au-delà de 2014 pourraient connaître d'importantes variations et seront établies en fonction des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 525 M\$ au 31 décembre 2013, soit le même montant qu'au 31 décembre 2012. Les marges de crédit au 31 décembre 2013 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 350 M\$ (350 M\$ en 2012) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (175 M\$ en 2012). La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

## 20. GESTION DES RISQUES (suite)

### Risque de liquidité et de financement lié aux instruments financiers (suite)

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2012.

### Risque de crédit lié aux instruments financiers

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 1 082,4 M\$ (1 059,1 M\$ en 2012) étaient composés de soldes de trésorerie de 88,8 M\$ (100,8 M\$ en 2012) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 993,6 M\$ (958,3 M\$ en 2012). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 41,8 M\$ (233,1 M\$ en 2012), de papier commercial de 564,1 M\$ (472,6 M\$ en 2012) garanti par les gouvernements provinciaux et fédéral et d'acceptations bancaires de 387,7 M\$ (252,6 M\$ en 2012) émises par des banques à charte canadiennes. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable. La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Au 31 décembre 2012, les titres classés à la juste valeur par le biais du résultat net comprenaient les Obligations hypothécaires du Canada d'une juste valeur de 225,5 M\$. Le placement dans ces obligations a été cédé au cours du troisième trimestre de 2013.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles de prêts hypothécaires relatifs aux activités bancaires hypothécaires et d'intermédiaire de la Société et la suffisance de la provision collective. Au 31 décembre 2013, les prêts hypothécaires totalisaient 5,9 G\$ (4,9 G\$ en 2012) et comprenaient les prêts hypothécaires résidentiels qui sont :

- vendus dans le cadre de programmes de titrisation, prêts qui sont classés dans les prêts et créances et qui totalisaient 5,5 G\$, comparativement à 4,6 G\$ au 31 décembre 2012. Au 31 décembre 2013, un passif connexe de 5,6 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 4,7 G\$ au 31 décembre 2012.
- liés aux activités bancaires hypothécaires de la Société, prêts qui sont classés comme détenus à des fins de transaction et qui totalisaient 324,3 M\$, comparativement à 248,8 M\$ au 31 décembre 2012. Ces prêts sont détenus par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés.
- liés aux activités d'intermédiaire de la Société, prêts qui sont classés dans les prêts et créances et qui totalisaient 36,4 M\$ au 31 décembre 2013, comparativement à 35,1 M\$ au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2013, les portefeuilles de prêts hypothécaires relatifs aux activités d'intermédiaire de la Société étaient diversifiés sur le plan géographique et étaient composés à 100 % de prêts résidentiels (100 % en 2012), dont 88,6 % étaient assurés (86,2 % en 2012). Au 31 décembre 2013, les prêts hypothécaires douteux étaient de néant, comme au 31 décembre 2012. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours, établis à néant, n'avaient pas changé par rapport au 31 décembre 2012. Les caractéristiques des portefeuilles de prêts hypothécaires n'ont pas changé de façon significative en 2013.

Les TH LNH et le Programme OHC exigent que tous les prêts hypothécaires titrisés soient assurés par un assureur approuvé en cas de défaut. Les programmes de PCAA n'exigent pas que les prêts hypothécaires soient assurés; cependant, au 31 décembre 2013, 58,9 % de ces prêts hypothécaires étaient assurés, contre 66,6 % au 31 décembre 2012. Au 31 décembre 2013, le portefeuille de prêts titrisés et les prêts hypothécaires résidentiels classés comme détenus à des fins de transaction étaient assurés dans une proportion de 86,1 %, contre 88,3 % au 31 décembre 2012. Au 31 décembre 2013, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 1,8 M\$, comparativement à 1,0 M\$ au 31 décembre 2012. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 0,9 M\$ au 31 décembre 2013, comparativement à 0,6 M\$ au 31 décembre 2012.

## 20. GESTION DES RISQUES (suite)

### Risque de crédit lié aux instruments financiers (suite)

La Société conserve certains éléments du risque de crédit associé aux prêts titrisés. Au 31 décembre 2013, les prêts titrisés étaient assurés contre les pertes sur créances dans une proportion de 87,4 %, comparativement à 90,2 % au 31 décembre 2012. Le risque de crédit lié aux activités de titrisation de la Société se limite à ses droits conservés. La juste valeur des droits conservés de la Société dans les prêts hypothécaires titrisés se chiffrait à 112,5 M\$ au 31 décembre 2013, comparativement à 69,1 M\$ au 31 décembre 2012. Les droits conservés incluent ce qui suit :

- *Les comptes de réserve en trésorerie et les droits aux produits d'intérêts nets futurs*, qui se chiffraient à 29,0 M\$ et à 99,7 M\$, respectivement, au 31 décembre 2013 (23,7 M\$ et 101,6 M\$, respectivement, en 2012). Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

La tranche de ce montant relative aux fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes de 59,0 M\$ (55,1 M\$ en 2012) est subordonnée aux droits de la fiducie et représente l'exposition maximale au risque de crédit lié aux défauts de paiement des emprunteurs à l'échéance. Le risque de crédit lié à ces prêts hypothécaires est atténué par l'assurance relative à ces prêts hypothécaires, dont il a déjà été question, et le risque de crédit de la Société relatif aux prêts assurés incombe à l'assureur.

Les droits aux produits d'intérêts nets futurs en vertu des TH LNH et du Programme OHC totalisaient 69,7 M\$ (70,2 M\$ en 2012). Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Les prêts hypothécaires en cours titrisés en vertu de ces programmes totalisent 3,8 G\$ (3,3 G\$ en 2012).

- *La juste valeur des swaps liés au compte de réinvestissement du capital*, qui s'établissait à un montant négatif de 16,2 M\$ au 31 décembre 2013 (56,2 M\$ en 2012), et qui était reflétée dans le bilan de la Société. Ces swaps représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. Le montant notionnel de ces swaps était de 1 023,4 M\$ au 31 décembre 2013 (931,5 M\$ en 2012).

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La provision collective pour créances douteuses de la Société se chiffrait à 0,7 M\$ au 31 décembre 2013, soit le même montant qu'au 31 décembre 2012. La direction considère que cette provision est adéquate pour absorber toutes les pertes sur créances liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes :

- La politique de prêt, les normes de souscription et les capacités de gestion des prêts de la Société.
- Le fait que la Société monte ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de conseillers et de spécialistes en planification hypothécaire, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.
- La qualité du portefeuille de prêts hypothécaires de la Société, fondée sur i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.
- L'existence d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2012.

La Société utilise des dérivés négociés sur le marché hors cote pour couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque lié au réinvestissement associés à ses activités bancaires hypothécaires et à ses activités de titrisation, ainsi que le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

## 20. GESTION DES RISQUES *(suite)*

### Risque de crédit lié aux instruments financiers *(suite)*

La Société participe au Programme OHC en concluant des swaps adossés, en vertu desquels les banques à charte canadiennes de l'annexe I désignées par la Société agissent à titre d'intermédiaires entre la Société et la Fiducie du Canada pour l'habitation. La Société reçoit des coupons liés aux TH LNH et aux réinvestissements de capital admissibles et paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. La Société conclut également des swaps de taux d'intérêt compensatoires avec ces mêmes banques afin de couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque lié au réinvestissement associés au Programme OHC. Au 31 décembre 2013, la juste valeur négative de ces swaps totalisait 16,8 M\$ (26,5 M\$ en 2012) et le montant notionnel en cours s'élevait à 6,8 G\$ (5,7 G\$ en 2012). Certains de ces swaps concernent des prêts hypothécaires titrisés qui ont été constatés dans le bilan de la Société, assortis d'une obligation connexe. Par conséquent, ces swaps, d'un montant notionnel en cours de 3,6 G\$ (3,3 G\$ en 2012) et d'une juste valeur négative de 28,1 M\$ (29,2 M\$ en 2012), ne sont pas reflétés dans le bilan. Les swaps liés au compte de réinvestissement du capital et les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement, d'un montant notionnel en cours de 3,2 G\$ (2,4 G\$ en 2012) et d'une juste valeur de 11,2 M\$ (2,7 M\$ en 2012), sont reflétés dans le bilan. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps qui étaient en position de profit, totalisait 46,9 M\$ au 31 décembre 2013, comparativement à 63,1 M\$ au 31 décembre 2012.

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts hypothécaires titrisés par l'intermédiaire de programmes de PCAA commandité par des banques canadiennes. La juste valeur négative de ces swaps de taux d'intérêt totalisait 0,9 M\$ (4,9 M\$ en 2012) sur un montant notionnel en cours de 66,0 M\$ au 31 décembre 2013 (435,0 M\$ en 2012). L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps qui étaient en position de profit, était de néant au 31 décembre 2013, comparativement à 0,2 M\$ au 31 décembre 2012.

Les swaps de taux d'intérêt utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt de la Société lié à son placement dans les Obligations hypothécaires du Canada ont été réglés au cours du troisième trimestre de 2013.

La Société conclut d'autres contrats d'instruments dérivés, qui sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts hypothécaires détenus par la Société en attendant leur vente ou à l'égard desquels elle s'est engagée, ainsi que des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré sur les actions ordinaires de la Société utilisés afin de couvrir les accords de rémunération différée. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré était de 11,5 M\$ sur un montant notionnel en cours de 154,0 M\$ au 31 décembre 2013, comparativement à une juste valeur de 0,1 M\$ sur un montant notionnel en cours de 124,5 M\$ au 31 décembre 2012. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur de ces instruments qui sont en position de profit, était de 11,5 M\$ au 31 décembre 2013, comparativement à 1,6 M\$ au 31 décembre 2012.

Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 58,4 M\$ (64,9 M\$ en 2012), ne donne pas effet à des conventions de compensation ni à des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des arrangements de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 3,9 M\$ au 31 décembre 2013 (néant en 2012). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2013. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2012.

## 20. GESTION DES RISQUES (suite)

### Risque de marché lié aux instruments financiers

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers. La majorité des instruments financiers de la Société sont libellés en dollars canadiens et ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des taux de change.

### Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire.

Par la gestion de son bilan, la Société cherche à contrôler les risques de taux d'intérêt liés à ses activités d'intermédiaire en gérant activement son exposition au risque de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2013, l'écart total entre l'actif et le passif au titre des dépôts respectait les lignes directrices de la filiale de la Société qui est une fiducie.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur ses activités bancaires hypothécaires comme suit :

- Dans le cadre de certaines de ses transactions de titrisation avec des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques, la Société a financé des prêts hypothécaires à taux fixe au moyen de PCAA à taux variable. Afin de couvrir le risque lié à la hausse des taux du PCAA, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I. La Société demeure toutefois exposée au risque de corrélation, c'est-à-dire que les taux du PCAA soient plus élevés que ceux des acceptations bancaires qu'elle obtient à l'égard de ses couvertures.
- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable diminuent. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société a également droit au rendement des placements résultant du réinvestissement du capital remboursé sur les prêts hypothécaires titrisés et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada, qui sont habituellement à taux fixe. La Société couvre le risque que le rendement résultant du réinvestissement diminue en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I.
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires détenus par la Société ou à l'égard desquels elle s'est engagée. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts hypothécaires qu'elle détient.

Au 31 décembre 2013, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 1,6 M\$ (5,0 M\$ en 2012). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2012.

### Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses fonds d'investissement exclusifs classés comme disponibles à la vente et sur ses titres de capitaux propres et ses fonds d'investissement exclusifs classés à la juste valeur par le biais du résultat net (se reporter à la note 4). Les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont inscrits dans les comptes consolidés de résultat.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

### Risques liés à l'actif géré

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré. Ces variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats.

## 21. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les Bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Certains des instruments financiers dérivés de la Société sont assujettis à des conventions cadres de compensation et sont présentés sur une base brute. Le montant assujéti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit et qui sont comptabilisés dans les actifs dans les bilans consolidés. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société :

2013	MONTANT NOTIONNEL				RISQUE DE CRÉDIT	JUSTE VALEUR	
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL		ACTIF	PASSIF
Swaps	1 406 721 \$	1 993 985 \$	- \$	3 400 706 \$	49 949 \$	49 949 \$	35 476 \$
Contrats à terme de gré à gré	10 594	16 752	-	27 346	7 402	7 402	-
	<b>1 417 315 \$</b>	<b>2 010 737 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 428 052 \$</b>	<b>57 351 \$</b>	<b>57 351 \$</b>	<b>35 476 \$</b>
2012							
Swaps	813 007 \$	1 931 990 \$	400 177 \$	3 145 174 \$	63 299 \$	63 299 \$	69 291 \$
Contrats à terme de gré à gré	2 702	18 669	-	21 371	-	-	1 492
	815 709 \$	1 950 659 \$	400 177 \$	3 166 545 \$	63 299 \$	63 299 \$	70 783 \$

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation, s'est chiffré à 22,8 M\$ (néant en 2012).

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, s'est chiffré à 3,9 M\$ (néant en 2012). Les droits aux produits d'intérêts nets futurs sont liés aux activités de titrisation de la Société et ne sont pas présentés dans les bilans consolidés.

## 22. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est généralement calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les titres sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés comme détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans les prêts et créances sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés. En 2013, la Société a apporté des améliorations à sa méthode d'évaluation, qui ont donné lieu à une révision de la juste valeur présentée en 2012.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – données observables autres que les cours du marché au niveau 1 pour les actifs ou les passifs similaires sur les marchés actifs; les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires ou des données autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données de marché observables;

Niveau 3 – données non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données de marché observables (niveau 2) ou des données de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

Les actifs de niveau 1 comprennent les titres de participation négociés en Bourse, les parts de fonds d'investissement à capital variable et les placements dans des Obligations hypothécaires du Canada dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

## 22. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les actifs et passifs de niveau 2 comprennent les prêts hypothécaires désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres faisant l'objet de peu ou pas d'activités de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts classés dans les prêts et créances, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie de la juste valeur. Il établit une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux inscrits au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer, les pensions livrées sur titres et certains autres passifs financiers.

2013	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR			TOTAL
		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	
<b>Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>					
Titres					
– Disponibles à la vente	4 113 \$	4 113 \$	- \$	- \$	4 113 \$
– Détenus à des fins de transaction	64 622	62 216	960	1 446	64 622
Prêts					
– Détenus à des fins de transaction	324 271	-	324 271	-	324 271
Instruments financiers dérivés	57 351	-	48 946	8 405	57 351
<b>Actifs financiers inscrits au coût amorti</b>					
Prêts					
– Prêts et créances	5 527 229	-	-	5 695 040	5 695 040
<b>Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>					
Instruments financiers dérivés	35 476	-	10 908	24 568	35 476
<b>Passifs financiers inscrits au coût amorti</b>					
Dépôts et certificats	186 420	-	187 941	-	187 941
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	5 572 055	-	-	5 671 379	5 671 379
Dette à long terme	1 325 000	-	1 577 807	-	1 577 807



## 22. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

2012	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR			TOTAL
		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	
<b>Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>					
Titres					
– Disponibles à la vente	24 084 \$	24 084 \$	- \$	- \$	24 084 \$
– Détenus à des fins de transaction	256 400	255 396	164	840	256 400
Prêts					
– Détenus à des fins de transaction	248 795	-	248 795	-	248 795
Instruments financiers dérivés	63 299	-	63 104	195	63 299
<b>Actifs financiers inscrits au coût amorti</b>					
Prêts					
– Prêts et créances	4 673 374	-	-	4 792 009	4 792 009
<b>Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>					
Instruments financiers dérivés	70 783	-	14 343	56 440	70 783
<b>Passifs financiers inscrits au coût amorti</b>					
Dépôts et certificats					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	163 194	-	164 811	-	164 811
Dette à long terme	4 700 871	-	-	4 786 705	4 786 705
	1 325 000	-	1 628 894	-	1 628 894

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2013, ni en 2012.

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

2013	SOLDE AU 1 <sup>er</sup> JANVIER	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET <sup>1</sup>	ACHATS ET ÉMISSIONS	RÈGLEMENTS	TRANSFERTS/ SORTIES	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE
<b>Actifs</b>						
Titres						
– Détenus à des fins de transaction	840 \$	917 \$	100 \$	136 \$	(275) \$	1 446 \$
<b>Passifs</b>						
Instruments financiers dérivés, montant net	56 245	17 908	(3 617)	18 557	-	16 163
2012						
<b>Actifs</b>						
Titres						
– Détenus à des fins de transaction	29 177 \$	6 300 \$	799 \$	35 436 \$	- \$	840 \$
<b>Passifs</b>						
Instruments financiers dérivés, montant net	76 938	9 568	2 684	13 809	-	56 245

1. Inclus dans les produits tirés des placements nets dans les comptes consolidés de résultat.

### 23. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

	2013	2012
<b>Bénéfice</b>		
Bénéfice net	770 754 \$	767 663 \$
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8 850	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	761 904 \$	758 813 \$
<b>Nombre d'actions ordinaires (en milliers)</b>		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation		
Ajouter :	252 013	254 853
– Exercice potentiel des options sur actions en cours	461	424
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation		
– Dilué	252 474	255 277
<b>Bénéfice par action ordinaire (en dollars)</b>		
De base	3,02 \$	2,98 \$
Dilué	3,02 \$	2,97 \$

### 24. PASSIFS ÉVENTUELS, ENGAGEMENTS ET GARANTIES

#### Passifs éventuels

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence négative significative sur la situation financière consolidée de la Société.

#### Engagements

La Société devra verser les paiements annuels suivants en vertu de ses contrats de location simple : 53,5 M\$ en 2014; 46,8 M\$ en 2015, 39,6 M\$ en 2016, 33,8 M\$ en 2017 et 92,5 M\$ en 2018 et par la suite.

#### Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

## 25. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### Transactions entre parties liées et soldes

La Société conclut des opérations avec La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société affiliée, Lifeco, qui est une filiale de la Corporation Financière Power. Ces transactions ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2013 et en 2012, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 76,7 M\$ (70,4 M\$ en 2012) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 16,2 M\$ (15,3 M\$ en 2012) et a versé un montant de 15,5 M\$ (12,6 M\$ en 2012) à la Great-West et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 56,7 M\$ (52,9 M\$ en 2012) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds d'investissement de la Société.
- Au cours de 2013, la Société a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life pour un montant de 203,4 M\$ (231,7 M\$ en 2012).  
Après avoir obtenu une décision fiscale anticipée, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec sa société mère, la Corporation Financière Power :
- La Société a acquis des actions privilégiées à 6,01 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 1,25 G\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 6,00 % totalisant 1,25 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. En date du 31 décembre 2013, la Société s'est prévalu de son droit juridiquement exécutoire de régler les actions privilégiées et les débetures sur une base nette.
- Le 7 janvier 2014, la Société a acquis des actions privilégiées à 4,51 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 1,67 G\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 4,50 % totalisant 1,67 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit.

Les actions privilégiées et les débetures, ainsi que les produits de dividendes et les charges d'intérêts connexes, font l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la Société. Les économies d'impôt tiennent à la déductibilité fiscale des charges d'intérêts.

### Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau suivant présente le total de la rémunération et des autres avantages des administrateurs et des employés considérés comme des dirigeants principaux, puisqu'ils sont responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

	2013	2012
Rémunération et avantages du personnel	4 430 \$	3 617 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	5 178	2 902
Paiements fondés sur des actions	4 635	2 201
	<b>14 243 \$</b>	8 720 \$

Les paiements à base d'action ne tiennent pas compte de la réévaluation de la juste valeur des unités d'actions différées découlant des fluctuations du cours de l'action de la Société (se reporter à la note 18).

## 26. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- le Groupe Investors
- Mackenzie
- les Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent la structure organisationnelle actuelle et le système interne de communication de l'information financière. La direction mesure et évalue le rendement de ces secteurs en fonction du bénéfice avant intérêts et impôt.

Le Groupe Investors tire des honoraires de l'exercice de ses principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de ses fonds d'investissement. Il tire également des honoraires de la prestation de services de courtage et de la distribution de produits bancaires et d'assurance. De plus, les revenus gagnés à titre d'intermédiaire par le Groupe Investors découlent principalement des services bancaires hypothécaires et d'administration liés aux prêts et des actifs financés par des dépôts et des certificats.

Mackenzie tire des honoraires des services qu'elle offre à titre de gestionnaire de ses fonds d'investissement et à titre de conseiller en placements pour les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes institutionnels.

Les Activités internes et autres englobent Investment Planning Counsel, la quote-part du résultat lié à son placement dans Lifeco (se reporter à la note 8), les produits tirés des placements nets liés aux placements non attribués, les autres produits ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

	2013			
	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
<b>Produits</b>				
Honoraires de gestion	1 122 978 \$	662 022 \$	47 606 \$	1 832 606 \$
Honoraires d'administration	242 303	103 934	11 298	357 535
Honoraires de distribution	187 210	13 583	122 252	323 045
Produits tirés des placements nets et autres produits	61 500	7 309	96 758	165 567
	<b>1 613 991</b>	<b>786 848</b>	<b>277 914</b>	<b>2 678 753</b>
<b>Charges</b>				
Commissions	494 584	271 660	119 879	886 123
Charges autres que les commissions	401 673	264 585	47 221	713 479
	<b>896 257</b>	<b>536 245</b>	<b>167 100</b>	<b>1 599 602</b>
Bénéfice avant les éléments suivants	<b>717 734 \$</b>	<b>250 603 \$</b>	<b>110 814 \$</b>	<b>1 079 151</b>
Charges d'intérêts				(92 150)
Charges de restructuration et autres charges				(14 601)
Quote-part de la provision de la société affiliée				8 980
Bénéfice avant impôt sur le résultat				<b>981 380</b>
Impôt sur le résultat				<b>210 626</b>
Bénéfice net				<b>770 754</b>
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				<b>8 850</b>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				<b>761 904 \$</b>
<b>Actifs identifiables</b>				
Goodwill	<b>6 918 331 \$</b>	<b>1 324 679 \$</b>	<b>1 981 300 \$</b>	<b>10 224 310 \$</b>
	<b>1 347 781</b>	<b>1 168 580</b>	<b>139 498</b>	<b>2 655 859</b>
Total de l'actif	<b>8 266 112 \$</b>	<b>2 493 259 \$</b>	<b>2 120 798 \$</b>	<b>12 880 169 \$</b>

## 26. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	2012			
	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
<b>Produits</b>				
Honoraires de gestion	1 086 083 \$	634 192 \$	46 073 \$	1 766 348 \$
Honoraires d'administration	220 242	105 780	11 133	337 155
Honoraires de distribution	190 789	16 954	113 328	321 071
Produits tirés des placements nets et autres produits	61 625	2 497	94 020	158 142
	1 558 739	759 423	264 554	2 582 716
<b>Charges</b>				
Commissions	488 510	259 570	110 168	858 248
Charges autres que les commissions	377 252	248 612	42 689	668 553
	865 762	508 182	152 857	1 526 801
Bénéfice avant les éléments suivants	692 977 \$	251 241 \$	111 697 \$	1 055 915
Charges d'intérêts				(92 188)
Quote-part de la provision de la société affiliée				(5 560)
Bénéfice avant impôt sur le résultat				958 167
Impôt sur le résultat				190 504
Bénéfice net				767 663
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				758 813 \$
Actifs identifiables	6 193 352 \$	1 321 006 \$	1 808 710 \$	9 323 068 \$
Goodwill	1 347 781	1 168 580	122 593	2 638 954
Total de l'actif	7 541 133 \$	2 489 586 \$	1 931 303 \$	11 962 022 \$